

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Interdire Facebook avant 16 ans : inutile

L'Europe veut limiter l'accès aux réseaux sociaux avant 16 ans. L'idée est bonne, mais ne changera rien selon un anthropologue de l'ULg.

● **Anne SANDRONT**

L'accord est tombé mardi soir à Strasbourg : les États membres pourront fixer librement « entre 13 et 16 ans » l'âge auquel un mineur peut s'inscrire sur des réseaux sociaux comme Facebook ou Snapchat, sans l'accord d'un parent.

Le Parlement européen voulait fixer cette limite à 13 ans, soit l'âge minimum requis indiqué par Facebook, mais certains États membres s'y sont opposés.

Une idée bancale dans la pratique

« Vouloir limiter l'accès à Facebook à 16 ans est fait pour

renforcer la protection mentale et l'équilibre des jeunes, vu les problèmes qui vont parfois jusqu'au suicide, à cause des stupidités et des intolérances qui sont sur les écrans », analyse Chris Paulis, professeur d'anthropologie à l'université de Liège.

« L'idée dans l'absolu est bonne. Mais dans la pratique, elle ne sert strictement à rien étant donné qu'il n'y a rien qui

peut amener à la vérification que la personne qui ouvre un compte a 16 ans et non pas 10, 11 ou 12. Deuxièmement, même si on arrivait à empêcher l'ouverture d'un profil aux plus jeunes, il suffirait de

faire ouvrir le profil par quelqu'un d'autre : on n'a aucun moyen – et heureusement d'ailleurs – de faire les espions dans la vie privée des gens. Et troisièmement, même si on n'a pas de profil à soi, il suffit d'aller sur le Facebook de quelqu'un qui a un compte. Il y a des parents qui disent : "Moi je n'ai pas d'ordinateur, je n'ai pas internet et je n'ai pas Facebook... et les enfants y vont chez

le voisin ou à l'école. »

Cela fait quelques années que le pédopsychiatre Jean-Yves Hayez et l'anthropologue réfléchissent et travaillent sur la question des réseaux sociaux. « La question de l'âge revient depuis déjà plusieurs années, car il fallait un certain âge pour y aller. Mais la limite d'âge ne change rien à l'absence de moyens pour interdire l'accès aux réseaux sociaux. »

Elle ajoute que dans les contacts de prétendus adultes, on remarque parfois aux constructions de phrases, à l'orthographe et aux réactions que les usagers sont trop jeunes... malgré la photo d'adulte ou de chien ou chat qui sert à illustrer le profil. « Non seulement montrer l'âge n'est pas obligatoire, mais en plus, il est très facile de trafiquer l'âge soi-même, dans les deux sens... tous les réseaux pédophiles qui se basent sur Facebook l'ont bien compris ! On peut se faire passer pour plus vieux si on a dix ans et pour plus jeune si on en a 35. » ■